

que son Gouvernement devrait intervenir de la même façon. Il ne peut se reposer sur ses lauriers. J'ai soumis la question au ministre du Travail (M. Mitchell) en deux occasions et j'espère que le premier ministre (M. Mackenzie King) s'occupera personnellement de la lutte que j'ai faite pour ces gens.

M. VICTOR QUELCH (Acadia): Notre groupe est d'avis que le paiement intégral d'allocations familiales par l'Etat s'inspire d'un principe parfaitement sain et en conséquence nous appuierons ce bill. Cependant, cela ne signifie pas que nous sommes entièrement satisfaits de toutes les dispositions de cette mesure; mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce point au moment de l'examen en comité. Quant à moi, les critiques qu'on a dirigées contre la mesure ne m'ont guère impressionné. On prétend par exemple que l'une de nos provinces en profitera plus que les autres. Les mêmes gens affirment que cela constituera comme une mesure d'apaisement consentie à la province de Québec. Je ne crois pas que cette critique soit judicieuse. Si ce bill s'inspire d'un principe sain, comme je le crois, si ces allocations sont acquises de plein droit, peu importe alors dans quelle province sont les enfants, que ce soit dans l'est, dans l'ouest ou dans le centre du pays. A la longue cet état de choses pourrait fort bien changer. En somme, cela dépendra uniquement de la volonté de la population qui peut modifier à son gré cette situation.

On prétend également que cette mesure aura pour conséquence un fléchissement des salaires. Je suis tout à fait d'accord avec le premier ministre (M. Mackenzie King) lorsqu'il insiste sur le fait qu'il ne saurait en être ainsi puisqu'un accroissement de la puissance d'achat se traduit invariablement par une augmentation de la production et lorsqu'il affirme que cette loi tendra à multiplier les sources d'emploi. Or, évidemment, la multiplication des emplois fait hausser les salaires. On soutient, de plus, que les allocations familiales signifieront un accroissement d'impôts. Pour ma part, j'estime qu'il n'en sera pas nécessairement ainsi. Tout dépendra de la politique financière du Gouvernement après la guerre. Si nous cherchons à revenir à la pratique des budgets équilibrés, il est bien probable que cette mesure entraînera une augmentation des impôts. Le docteur Cyril James, président du comité consultatif de la reconstruction, a souligné que, si nous désirons réaliser l'emploi pour tous après la guerre, nous devons nous résoudre à voir notre dette s'accumuler pendant un siècle encore. Par conséquent, il n'y aura pas de raison d'accroître les impôts.

[M. Knowles.]

Ce que je veux souligner, c'est que si les impôts augmentent, ils détruiront précisément ce que nous cherchons à obtenir au moyen du présent bill, c'est-à-dire un pouvoir d'achat accru entre les mains de la population. J'espère qu'on ne tentera jamais de relever les impôts des personnes à faibles revenus, comme on l'a fait en Nouvelle-Zélande. La situation est différente chez nous. Nous pouvons fournir des services d'entraide efficaces sans imposer les petits revenus.

Je désire examiner d'une façon très générale deux ou trois des principes de ce bill. Tout d'abord, on reconnaît que les enfants sont un élément d'actif précieux pour une nation; c'est pourquoi, il faut des mesures susceptibles d'assurer leur bien-être. D'autres diront peut-être que cette mesure est une façon mesquine de leur venir en aide. Certaines gens veulent, et je suis de leur avis, que l'échelle des allocations dans le cas des familles nombreuses soit la même que dans le cas des autres. Quoi qu'il en soit, ce bill est un pas dans la bonne voie. Je puis assurer le premier ministre que chaque fois qu'on présentera à la Chambre des projets de loi destinés à améliorer le sort du peuple, ces projets recevront toujours notre appui, même s'ils ne vont pas aussi loin que nous le voudrions. Espérons que cette mesure sera complétée par une foule d'autres qui contribueront à améliorer le sort de nos mères et de nos enfants.

Les femmes jouent un grand rôle, à l'heure actuelle, dans la vie industrielle de la nation; sans doute, beaucoup d'entre elles voudront continuer après la guerre. Beaucoup de jeunes couples n'ont pas suffisamment de ressources pour se marier et avoir des enfants, à moins que l'homme et la femme ne puissent continuer à travailler. C'est pourquoi, il faudra trouver à l'avenir des moyens plus efficaces pour prendre soin des enfants des jeunes ménages qui sont au travail. Il faudra adopter une politique plus généreuse en matière d'éducation. Le gouvernement fédéral devra accorder plus d'aide aux provinces, afin que tous les enfants, quelle que soit la situation financière de leurs parents, puissent tirer parti d'une éducation supérieure.

Cette mesure reconnaît la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat de la population. Le premier ministre a mentionné cette question dans son discours. Notre groupe a insisté dans le passé sur le fait que l'industrie, par suite de certaines conditions propres à notre régime capitaliste, n'a pas pu maintenir une demande susceptible d'absorber sa production, si ce n'est en période anormale de production de marchandises-capital, comme c'est le cas en temps de guerre ou dans